



Route de la Croizetière 02 97 82 56 14  
56670 RIANTEC contact@optim-ism.fr

Envoyé en préfecture le 02/05/2022  
Reçu en préfecture le 02/05/2022  
Affiché le 02/05/2022  
ID : 056-215600834-20220428-D202204014BIS-DE



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie

## **Convention de partenariat dans le cadre de la mise en place d'un**

**«Accompagnement au projet de végétalisation de l'école  
Jean Macé d'Hennebont»**

Association Optim'ism - Mairie d'Hennebont



Route de la Croizetière 02 97 82 56 14  
56670 RIANTEC contact@optim-ism.fr



**ENTRE : La mairie d'Hennebont**  
Représentée par Mme Michèle Dollé, Maire

**ET : L'Association Optim'ism**  
Représentée par Mr Max Schaffer, Directeur et mandaté par le Président de la dite Association,  
Monsieur François Nicole.

**IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

### **ARTICLE 1 : Préambule**

Optim-ism a développé de nombreuses actions de sensibilisation et d'animation autour des questions alimentaires et agricoles depuis 5 ans : portes-ouvertes, accueil de scolaires à la ferme, animations dans les écoles, création et suivi de potagers pédagogiques, accompagnement de jardins partagés, animation d'un verger citoyen, actions variées autour de l'accès à une alimentation de qualité pour tous (ateliers cuisine, paniers solidaires, paniers étudiants). Nous avons à cœur de faire des ateliers « avec » les individus, tant enfants qu'adultes et non « pour », en rendant chacun acteur de ses apprentissages, ici autour des thèmes du jardinage, de l'environnement, de l'agriculture et de l'alimentation. Les temps d'animation doivent, selon nous, être avant tout des moments d'expérimentation, d'échanges et de convivialité. Dans le cadre d'un projet financé par l'ADEME (financement à hauteur de 70 % du temps de travail), et en partenariat avec ALOEN et Eau et Rivières, Optim'ism interviendra sur 3 sites à végétaliser du territoire de l'agglomération de Lorient.

La démarche globale du projet est présentée dans le dossier « Adaptation au changement climatique-végétaliser la ville » en annexe.

La mairie d'Hennebont, en lien avec son service d'espace vert et l'école Jean Macé, ont initié un projet de végétalisation de la cour de récréation de cette école. Des réunions, ainsi que des entretiens et questionnaires ont déjà été mis en place afin de définir le cadre général du projet.

### **ARTICLE 2 : Objet**

L'Association propose à la mairie un partenariat pour la réalisation du projet de végétalisation de la cour d'école Jean-Macé, et d'intervenir sur les objets ci-dessous :

- Réalisation de diverses structures en bois
- Animation « potager pédagogique » auprès des enfants dans le cadre scolaire
- Séances d'aménagement avec les parents d'élèves
- Animation nature dans le cadre du périscolaire et sur la pause méridienne



Route de la Croizetière 02 97 82 56 14  
56670 RIANTEC contact@optim-ism.fr

Envoyé en préfecture le 02/05/2022  
Reçu en préfecture le 02/05/2022  
Affiché le  
ID : 056-215600834-20220428-D202204014BIS-DE



### ARTICLE 3 : Prévision et descriptif des interventions

Les interventions à réaliser dans le cadre du projet de végétalisation représentent 30 jours d'intervention répartis sur la période mai 2022 à novembre 2022.

Les interventions proposées ci-dessous seront planifiées selon un échéancier déterminé avec les différents partis prenants du projet (mairie, enseignants, service jeunesse...).

Construction école maternelle :

Mobilier	Nombre de jours de réalisation
3 bancs déplaçables, de différentes tailles	3,5 jours
2 tables avec bancs autour (arbres au centre)	4 jours

Construction école primaire :

Mobilier	Nombre de jours de réalisation
2 tables avec bancs autour (arbre au centre)	4 jours
2 tables jeux avec bancs face à face	5 jours

Animations pédagogiques :

Type d'animation	Nombre de jours d'animation
Potager pédagogique avec 11 classes, sur temps scolaire	9 jours
Atelier bricolage (nichoirs, hôtel à insectes...) sur temps périscolaire	0,5 jour
Atelier sur pause méridienne	0,5 jour
Animation nature « hors les murs », sur temps périscolaire	0,5 jour
Ateliers « cabanes » parents-enfants, samedi matin	1,5 jours



Route de la Croizetière 02 97 82 56 14  
56670 RIANTEC contact@optim-ism.fr



#### **ARTICLE 4 : Cadre de la collaboration**

- Le projet s'inscrivant dans le cadre d'un financement ADEME, l'organisme financeur devra être mentionné dans tous les documents de communication et son logo devra être apposé sur les supports de communication.
- L'Association se charge de réalisation technique (dont les commandes de matériaux) et de l'encadrement pédagogique des groupes pour les ateliers définis par l'article 3.
- Les travaux seront réalisés avec des jeunes volontaires et personnes en insertion, engagés au sein de l'association de chantier. Leurs compétences sont donc celles d'amateurs. Pendant toute la durée du chantier ils seront sous la responsabilité de leur animateur technique, salarié de l'association. Par ailleurs des parents bénévoles du territoire seront mobilisés pour participer à la plantation et la réalisation des cabanes.
- La mairie s'engage à mettre à la disposition de l'association des locaux pour les actions de sensibilisation, à permettre l'implantation du mobilier et des plantations (percées dans le sol, dé-bitumage de zones...), à intégrer une diversité d'arbres fruitiers dans les plantations de la cour, à faciliter l'accès au site (notamment si des ateliers ont lieux le samedi matin) et à communiquer sur le projet.
- La mairie devra prévoir un temps de bilan financier et de réalisation dans une logique de partage d'expérience avec d'autres communes et de capitalisation ; et de s'engager le cas échéant à participer à des temps de mise en commun / valorisation de l'action qui seraient organisés dans le cadre de ce projet ADEME.

#### **ARTICLE 5 : Responsabilité**

- Il est convenu que l'association soit responsable de l'exécution des travaux décrits ci-dessus.
- Lors de nos interventions avec les enfants durant les temps de classe et d'accueil péri-scolaire, les enfants demeurent sous la responsabilité de leurs enseignants et/ou animateurs.
- La mairie fera son affaire de l'assurance couvrant le site, les locaux et les équipements utilisés pour la présente action.

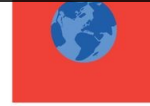
#### **ARTICLE 6 : Engagement Financier**

L'association Optim'ism transmettra une facture de 2564€ pour la prestation, à la mairie d'Hennebont qui s'engage à verser un acompte de 50% au démarrage du chantier, soit 1282€. Les 50% restant, soit 1282€, seront à verser une fois les travaux finis. Dans le cas où des travaux supplémentaires devaient être réalisés, un devis complémentaire serait réalisé.



Route de la Croizetière 02 97 82 56 14  
56670 RIANTEC contact@optim-ism.fr

Envoyé en préfecture le 02/05/2022  
Reçu en préfecture le 02/05/2022  
Affiché le  
ID : 056-215600834-20220428-D202204014BIS-DE



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie

Faire précéder les signatures de la mention "Lu et approuvé"

Fait à Riantec, le 30 mars 2022

**Association Optim'ism**

**Mairie d'Hennebont**

**OPTIM ISM**  
Route de la Croizetière  
56670 RIANTEC  
Tél. : 02 97 82 56 14  
Siret : 423 810 365 000 1



Route de la Croizetière 02 97 82 56 14  
56670 RIANTEC contact@optim-ism.fr

Envoyé en préfecture le 02/05/2022  
Reçu en préfecture le 02/05/2022  
Affiché le  
ID : 056-215600834-20220428-D202204014BIS-DE



## BUDGET 2022

## PROJET Végétalisation école Hennebont

DÉPENSES		RECETTES	
<b>FOURNITURE POUR MOBILIER ET AMENAGEMENT</b>		<b>Subventions d'État</b>	
4 Tables et banc autour d'un arbre	720,00 €	ADEME	5 250,00 €
3 bancs « Claude Ponty »	150,00 €		
2 tables de jeux avec bancs	400,00 €		
2 cabanes « Nature »	125,00 €		
S/TOTAL :	1 395,00 €	S/TOTAL :	5 250,00 €
<b>FRAIS D'ENCADREMENT ET GESTION</b>		<b>FOND ASSOCIATIF</b>	
- Technique et pédagogique/ Préparation (dont réunions) et fonctionnement 30 jours	7 500,00 €	Fond propre Optim'ism	1 281,00 €
S/TOTAL :	7 500,00 €	S/TOTAL :	1 281,00 €
<b>MATERIEL PEDAGOGIQUE</b>		<b>COLLECTIVITÉ TERRITORIALE</b>	
Matériel et matériaux ateliers	200,00 €	Subvention Mairie Hennebont	2 564,00 €
S/TOTAL :	200,00 €	S/TOTAL :	2 564,00 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>9 095,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>9 095,00 €</b>